

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2008

MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE - (n° 842)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1232

présenté par

M. Charasse, Mme Girardin, Mme Berthelot, Mme Jeanny Marc, M. Likuvalu,
Mme Orliac, Mme Pinel et Mme Taubira

ARTICLE 27

Après l'alinéa 56 de cet article, insérer l'alinéa suivant :

« Elle tient compte de la cohérence de l'urbanisme commercial et de l'application du document d'urbanisme en vigueur, conformément à la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains, délibéré par la collectivité locale compétente. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans les zones rurales, le monopole de l'hypermarché doit être équilibré aux commerces de proximité, et en cohérence avec le document d'urbanisme de la collectivité locale compétente.